

Monsieur le Président de la République... (une autre part de moi même)

Nouvelles confirmées

Publié par : dominic913

Publié le : 13-08-2013 14:20:00

Monsieur le Président de la république,

Je vous écris cette lettre parce que je ne sais plus vers qui me tourner. Je suis conscient que vous avez de nombreux dossiers plus urgents et plus importants sur lesquels vous devez concentrer toute votre énergie et toute votre attention. Je suis également conscient que cette lettre est plutôt longue. Je m'en excuse d'avance ; mais sa rédaction a duré un peu plus d'une semaine, et ce que je vais vous y décrire a besoin d'un minimum d'explications puisque mon itinéraire sort de l'ordinaire. Je vous supplie donc de prendre les quelques minutes nécessaires à la lecture de celle-ci, afin de juger par vous même de sa pertinence et de son intérêt.

Mais avant tout, je me présente et je vous expose le parcours que j'ai suivi durant ces dernières années. Mon nom est donc Dominique Capo. Je suis né le 22 Octobre 1969 à Marseille. Mon père est un pied-noir rapatrié d'Algérie en 1962 ; il en est revenu avec ses parents après avoir tout y laissé derrière lui. Il a fait toute sa carrière dans la Police Nationale, et plus particulièrement au Ministère de l'Intérieur ; il a été l'un des premiers, dès le début des années 1980, à se pencher sur les dossiers du Terrorisme Islamique en France. Ma mère est née à Dakar de parents expatriés parce que travaillant pour une grosse compagnie Française exploitant des gisements de pétrole et de gaz un peu partout dans les ex colonies Françaises d'Afrique Noire. Ma mère et ses parents sont rentrés en France en 1968, après l'indépendance de ces anciennes colonies. Ma mère a toujours été mère au foyer ; parallèlement, elle a été longtemps bénévole pour donner des cours d'Equitation au sein des clubs hippiques existant à proximité des différents domiciles que nous occupés. Aujourd'hui encore d'ailleurs, elle aide, bénévolement, ma sœur dans la gestion comptable et y donne des cours gratuits. Pour l'anecdote, Monsieur le Premier Ministre, qui est originaire de Sablé sur Sarthe, a déjà rencontré ma mère et ma sœur une ou deux fois lors de comices agricoles de la commune d'Auvers le Hamon, puisque les habitations de ces dernières dépendent de cette commune.

Je suis donc né à Marseille avec un angiome - ou comme on appelle plus communément cela « tache de vin » - externe et interne sur une bonne partie du coté gauche de mon visage. A l'âge de six mois, j'ai été la proie de vives crises de convulsions rattachées à la partie interne de cet angiome, qui, on l'a découvert ensuite, est partiellement imbriqué à l'intérieur de certaines parties de mon cerveau. Cette terrible crise de convulsions m'a totalement paralysé du coté droit de mon corps. Dans les années qui ont suivi, et jusqu'aux alentours de mes vingt ans, j'ai dû entreprendre des séances de kinésithérapie entre deux et trois fois par semaine. Celles-ci m'ont permis de récupérer une partie de la motricité de ma jambe droite et de mon bras droit. Evidemment, durant toutes ces années, j'ai été sous constante observation de médecins spécialistes de ce genre de maladie, que ceux-ci nomment : « maladie de Sturge-Weber ». Dans ce cadre, durant toute mon enfance - d'ailleurs plusieurs fois obligé d'interrompre mes études dans ce but - j'ai effectué de réguliers séjours à l'hôpital. J'ai plusieurs fois été la proie de graves crises de convulsions qui m'ont obligé à rester sous surveillance hospitalière durant plusieurs semaines, notamment en 1978, et 1982. Durant ces périodes, j'étais alors totalement paralysé du coté droit, comme si mes séances de rééducation de kinésithérapie n'avaient eu aucun effet. Ensuite, j'avais besoin de plusieurs mois de convalescence afin de me rétablir totalement. C'est après ma dernière importante crise de convulsions que les médecins m'ont prescrit un médicament qui a, depuis, stabilisé mes crises de convulsions. A partir de ce moment là en effet, celles-ci se sont espacées et sont devenues plus brèves. Malgré tout, depuis, lorsque je suis stressé, anxieux, tendu, énervé, angoissé, etc., ces crises de convulsions durant en moyenne cinq minutes, violentes lors de leur accomplissement, se répètent plus souvent qu'à l'accoutumée. Parallèlement, ces dernières m'ont rendu incapables de passer le permis de conduire puisqu'une automobile aurait été trop dangereuse entre mes mains. D'autant plus que mon handicap entraîne parfois de ma part un défaut de concentration visuelle -

trop dangereux lorsque l'on a un volant entre les mains -, et qu'en 1998, quelques jours après la coupe du monde, mon petit frère Aymeric, alors âgé de 18 ans, est mort dans un accident de voiture, renforçant ainsi ma peur et mon incapacité à utiliser une voiture. L'autre conséquence majeure de ce handicap a été une difficulté d'insertion sociale. Tout d'abord, celle-ci s'est matérialisée durant ma scolarité par un rejet à peu près constant de la part de mes camarades de classe. Ma différence a fait de moi une sorte de paria perpétuel, l'objet de moqueries, de mépris, de dégoût, de mise à l'écart, de méchanceté. Ma scolarité en a beaucoup souffert, d'autant que d'autres événements trop longs et trop douloureux à expliquer ici ont profondément bouleversé ma famille durant cette même période. A partir de cette époque donc, je me suis progressivement replié sur moi-même, consacrant la plus grande partie de mes loisirs à écrire et à lire (à partir de l'âge de 15 ou 16 ans pour l'écriture). Durant ces années d'adolescence également, j'ai suivi des études de BEP « Administration Commerciale et Comptable » parce qu'on a estimé que c'était la seule voie que je pouvais suivre à cause de mon handicap. A cette époque, personnellement, j'aurai préféré suivre des études de dessin, puisqu'en dehors de l'écriture, je dessinais alors beaucoup. L'écriture et le dessin ont, dès lors, été une sorte de refuge face à l'injustice, aux blessures, et à la méchanceté dont j'étais victime. Bien entendu, mes études se sont transformées en véritable débâcle scolaire puisque je n'ai pas réussi à obtenir le BEP Administration Commerciale et Comptable, et que jusqu'en 1992, mon parcours professionnel n'a été qu'une succession de petits boulots sans avenir et sans espoir de m'intégrer dans le monde du travail de manière durable. Et enfin, je passerai sur les conséquences sentimentales désastreuses de ce handicap qui m'ont conduit durant une quinzaine d'années, régulièrement, au bord de la folie ou du suicide. Ce n'est d'ailleurs que grâce à l'écriture que j'ai pu y échapper durant ce que je nomme « les années les plus noires de ma vie ».

Parallèlement, j'ai tenté d'échapper - sans succès d'ailleurs - aux traumatismes liés aux moqueries et au rejet dont j'ai été l'objet durant mon enfance et mon adolescence. J'ai décidé, à partir de 1989, de faire disparaître l'angiome externe de mon visage grâce à une série d'opérations de chirurgie plastique et esthétique. Dès cet année là, et régulièrement jusqu'aux alentours de l'année 1997, j'ai subi un certain nombre d'interventions destinées à estomper les parties les plus visibles de celui-ci. Mais, comme à cette époque cette discipline n'en n'était encore qu'à ses balbutiements, le résultat n'a pas été à la hauteur des espoirs que j'en attendais. Je ne dis pas que ces opérations ont raté ; mais depuis, la partie de mon visage opérée laisse apparaître de nombreuses cicatrices ; elle est légèrement asymétrique par rapport au reste de mon faciès. Mon œil gauche est partiellement déformé. Et évidemment, même si cette tache de vin a en grande partie disparu, mes traits sont ainsi formés que mon intégration sociale, professionnelle, etc. est resté aussi difficile qu'auparavant, voire, plus ardue encore. Car, depuis lors, mon handicap se lisait directement sur mon visage. Et lors d'un entretien d'embauche, que distingue t'on en premier en rencontrant pour la première fois quelqu'un ? Son aspect ! Et malgré le soin que j'ai toujours porté à mon maintien, malgré une expérience professionnelle intéressante et riche à partir des années 2000, une intelligence et une culture attrayantes, une envie de faire du mieux possible, de satisfaire aux besoins d'éventuels employeurs, je n'ai eu que très peu de résultats durant cette période. Je me suis alors davantage replié sur moi-même, sur ma passion pour l'écriture. Car celle-ci était la seule qui m'a donné l'occasion de me valoriser et de progresser au sein d'un travail - certes personnel et non rémunéré - m'apportant beaucoup à de nombreux égards.

L'un des grands tournants de mon existence a alors été que j'ai pu entrer à la bibliothèque Nationale de France (l'ancienne, avant que la bibliothèque François Mitterrand ne soit construite) en tant que magasinier. Mon amour déjà grand des livres et de la lecture a été pour beaucoup dans l'obtention de ce poste. Et grâce à mon handicap, le Contrat Emploi Solidarité dont j'ai été le bénéficiaire dans le cadre de cet emploi aidé a été renouvelé trois ans. J'ai donc travaillé dans ce Temple du Savoir et de la connaissance, de la culture et des Lettres de 1992 à 1995. Or, pour moi, travailler en ce lieu a été une véritable révélation. Non seulement, au fur et à mesure des mois, mes employeurs ont adapté mon poste à mes compétences, à mes aptitudes, et à mon handicap : ceux-ci ont progressivement modelé le poste dont j'avais la charge afin que mon intégration se déroule dans les meilleures conditions possibles durant les trois ans où je suis resté en place. De mon côté, chaque jour, j'étais heureux de me rendre sur mon lieu de travail, je faisais de mon mieux pour satisfaire mes supérieurs dans les tâches qu'ils me confiaient. Je me sentais à ce point épanoui dans cette

Institution que je considérais presque comme un deuxième « chez moi », que j'ai passé deux fois le concours de recrutement de magasiniers. Je l'ai d'ailleurs réussi au cours de ma deuxième tentative. Malheureusement, j'ai été mis sur une liste d'attente, mon nom n'a jamais été retenu, et je n'ai jamais pu accéder définitivement à ce poste que je convoitais tant. A la fin de mon contrat, j'ai également essayé d'obtenir ce qu'on appelait à l'époque un « Contrat Emploi Consolidé » rallongeant ainsi mon engagement professionnel de deux ans, et m'ouvrant peut-être la porte d'une obtention de poste définitif. Mes supérieurs directs étaient d'ailleurs prêts à me garder, mon C.E.S se transformait en C.E.C. Mais, faute de crédits suffisants, malgré tous mes efforts et ceux de mes supérieurs, au bout de trois ans, la mort dans l'âme, mon contrat est arrivé à son terme. Je dois vous avouer d'ailleurs qu'il s'agit là de ma plus grande aspiration professionnelle ; je suis amer et profondément déçu et blessé de ne pas avoir pu la réaliser.

Malgré tout, durant ces mêmes années, j'ai très tôt mis à profit mon passage à la bibliothèque Nationale pour un but plus personnel. Amoureux des livres, de la culture et de la connaissance sous leurs formes leurs plus variées, écrivain à mes heures perdues, j'ai tiré parti du fait d'avoir ces millions d'ouvrages à portée de la main. Avec l'accord de mes supérieurs hiérarchiques bien sur, j'ai commencé à effectuer mes propres recherches dans un certain nombre de domaines qui m'ont toujours été chers : l'Histoire, la mythologie, les Légendes, les Enigmes Historiques. Après mon travail, et parfois jusque très tard le soir, je restais dans la salle de lecture encore ouverte aux lecteurs à cette heure avancée de la soirée. Je lisais des dizaines de livres sur ces thèmes, prenais des notes. Toujours avec l'appui de mes supérieurs directs, lorsque les tâches à accomplir étaient moins nombreuses durant mes horaires, j'en profitais pour exploiter les informations bibliographiques de ses fichiers. Au hasard des couloirs et des salles de la bibliothèque, je repérais des ouvrages susceptibles de contenir des éléments allant dans le sens de mes investigations. Durant la dernière année au sein de cette vénérable Institution, on m'a même autorisé à me placer – pour mes heures de pose uniquement – les livres que j'étudiais, ainsi que mes notes, sur une table située à l'intérieur de la salle de lecture. Puis, lorsque mon contrat s'est achevé, durant les quelques mois qui ont suivi, muni d'une autorisation fournie par le directeur de la Bibliothèque nationale lui même, je suis revenu pour poursuivre mes recherches ; en tant que lecteur cette fois.

C'est donc au cours de cette période que l'écriture est devenue pour moi une véritable passion. Mon projet a été – et est toujours – de rédiger une saga romancée se déroulant sur l'ensemble de l'Histoire de l'Humanité. Celle-ci a pour base les milliers de pages de notes que je synthétise depuis cette époque, et touchant à de nombreux Mythes et de nombreuses Légendes. De la civilisation Sumérienne à la civilisation Occidentale actuelle, mon récit plongera ses racines dans tout ce qui a fait de nous ce que nous sommes aujourd'hui. Ces études poussées ont d'ailleurs progressivement élargi mon champs d'horizon à diverses autres disciplines telles que la préhistoire, la géologie, les Sciences de la Terre, l'Evolution des Espèces Végétales, Animales, et Humaines, la cosmologie, l'Astronomie, la philosophie, etc. Et à chaque fois que j'ai été confronté à une période de chômage plus ou moins prolongée, j'ai mis à profit cette dernière pour poursuivre mes lectures – puis, bientôt, grâce au visionnage d'émissions ou de documentaires télévisés, et encore plus tard, par l'intermédiaire d'Internet -, la synthétisation de mes notes, et l'écriture du synopsis de cette œuvre littéraire. Il s'agit d'un travail de Titan qui, j'en suis conscient, est l'ouvrage de toute une vie. Aujourd'hui d'ailleurs, j'ai réalisé la synthèse des deux tiers de ces notes nécessaires à la rédaction proprement dite de cette saga.

De fait, de 1995 à 1999, si ce n'est quelques formations temporaires destinées à m'aider à retrouver un emploi, à remettre à jour mes connaissances dans les métiers liés au Secrétariat et aux emplois Administratifs, je n'ai pu survivre financièrement que grâce à mes Allocations Chômage et à mon Allocation Adulte Handicapé. Malgré tout, les stages rattachés à ces formations m'ont amené à côtoyer de nouveau le monde des Bibliothèques – municipales cette fois. J'habitais alors à Laval en Mayenne à cette époque, et il s'agit là du seul bénéfice que j'ai retiré de ces formations, puisque c'est dans l'enceinte la bibliothèque Municipale de Laval que j'ai pu m'intégrer socialement en rencontrant des personnes aussi passionnées que moi par les livres et l'écriture. De mon côté, j'ai profité de ces périodes d'inactivité professionnelle pour, d'une part, poursuivre mes recherches littéraires, et, d'autre part, pour m'inscrire à des cours du soir en vue d'obtenir l'équivalent du BAC en auditeur libre. J'ai réussi cet examen qui revêtait une grande importance à mes yeux. En effet, le fait de ne posséder aucun diplôme valorisant mes années d'études en autodidacte m'a longtemps

fait éprouver un grand vide personnel et scolaire. L'avoir obtenu a non seulement montré que mes études personnelles pouvaient être validées, mais également, quelques temps plus tard, m'a permis de m'inscrire à un concours susceptible de me permettre de travailler en tant que « Employé Administratif » au sein de l'Education Nationale.

Ce concours était non seulement ouvert aux personnes valides, mais un certain nombre de places étaient réservées pour les personnes handicapées. Les mois qui ont précédé l'examen, j'ai préparé celui-ci avec toute l'énergie, toute la volonté, toute la rigueur, dont j'étais capable. Je me souviens encore des larmes de désespoir que je versais lorsqu'il y avait certaines formules mathématiques - que je ne parvenais pas à assimiler. Mais, à force de volonté, de travail, d'entraînement, j'ai préparé cet examen très efficacement, et je l'ai réussi. Quelques semaines plus tard, j'ai reçu mon affectation, laquelle m'attribuant un poste dans l'académie de Créteil, à l'Université Paris XIII. Malheureusement, à partir de ce moment là, ce que je croyais être, enfin, la fin d'un long et difficile parcours en matière d'emploi, s'est révélé être le début d'un enfer. Tout d'abord, le poste que l'on m'a attribué n'était pas un poste aménagé pour les personnes handicapées ; il s'agissait d'un poste pour personnes « normales » si je puis m'exprimer ainsi. Mon supérieur a été muté dans les semaines qui ont suivi mon arrivée, et, à sa place, c'est une jeune femme sans aucune expérience pour ce genre de responsabilités qui l'a remplacé. Et, durant l'année de stage qui s'est écoulé, celle-ci a exercé une pression énorme sur moi, afin qu'elle puisse, à la fin de cette année là, obtenir définitivement le poste dont elle avait la charge. Evidemment, je ne vous cache pas que ces circonstances ont transformé une année de stage qui aurait dû se dérouler sans difficultés majeures avant ma titularisation en véritable cauchemar : non seulement j'ai fait des erreurs dans les tâches qui m'étaient attribuées, pour ne pas dire des fautes. La pression exercée sur moi était permanente. J'ai commencé à utiliser toute ma force morale, physique et psychique afin de satisfaire mes supérieurs au mieux de mes capacités et de mes possibilités. Mais, également, plus personnellement, afin de mener à bien un certain nombre de projets qui me tenaient particulièrement à cœur à cette époque là, j'ai contracté plusieurs emprunts et crédits auprès de divers organismes financiers. Ces derniers me les ont accordés très facilement puisque j'avais un emploi censé être « protégé ».

Finalement, au terme de cette année de stage en vue de ma titularisation au sein de l'Education Nationale, mes supérieurs ont estimé qu'une année supplémentaire de stage me serait utile en vue de ma nomination définitive. Par contre, ils ont souhaité que cette seconde année ne se déroule pas au sein de leur établissement. J'ai dès lors été affecté au sein d'une autre Université - heureusement toute proche de mon domicile. Il s'agissait cette fois de l'Université Paris VIII Saint-Denis. Mais le remède a été pire que le mal. En effet, on m'a, une fois encore affecté, non sur un poste, mais sur deux postes à mi-temps eux non plus aucunement dédié aux personnes handicapées. Je dirai même plus, au contraire, la pression n'en n'a été que plus forte, et au bout de quelques mois, ils se sont rendu compte que je n'étais pas capable de soutenir le rythme effréné, la pression et le stress quotidiens des postes que l'on m'avait attribué. Par ailleurs, l'une des conséquences a été que j'ai fait plusieurs erreurs dans les tâches que l'on m'avait confiées, et que mes finances déjà précaires à cause des prêts contractés quelques mois auparavant, ont plongé au point que j'ai frôlé le surendettement et ma mise à l'index dans les fichiers de la banque de France. Parallèlement, mes supérieurs m'ont une troisième fois changé de poste, en plein milieu de l'année universitaire. Ils m'ont attribué un poste au sein de l'Université Paris VIII, mais toujours pas adapté pour les personnes handicapées. Durant toute cette année, j'ai, comme l'année précédente, donné le maximum de moi même, de mes capacités et de mes possibilités afin de satisfaire mes supérieurs hiérarchiques. Or, malheureusement, au terme de cette seconde année de stage en vue de ma titularisation, mes supérieurs ont estimé, et définitivement cette fois, que je n'étais pas titularisable. Ils ont pensé qu'au vue de mes erreurs, qu'au vue de mes incapacités à soutenir le rythme et la pression existant au sein des postes non réservés aux personnes handicapées auxquels ont m'avait affecté, je n'avais pas ma place au sein de l'Education Nationale.

Je vous avoue que le choc a été terrible : moins d'une heure après que mon supérieur hiérarchique direct m'ait annoncé cette nouvelle à laquelle je ne m'attendais pas, j'ai soudain repensé à tous les efforts physiques, psychiques, à mon désir permanent de satisfaire, de dépasser mes difficultés, d'aller au-delà de mon handicap afin de satisfaire les personnes dont je dépendais durant les deux années qui venaient de s'écouler. J'ai été frappé d'effroi en pensant aux crédits auxquels j'allais

devoir faire face alors que j'étais sur le point de me retrouver de nouveau sans emploi. Et le choc a été tel que j'ai tout à coup fais une crise de tétanie durant quelques minutes ; je me suis déconnecté de la réalité, et la peur m'a envahie au point que j'en suis devenu aphasique un moment. Et, à partir de ce moment là, et durant les quelques temps qui ont suivi, j'ai dû être immédiatement mis en arrêt maladie pour cause de dépression nerveuse. Rapatrié dans ma famille en urgence afin de me reposer et tenter d'évacuer la pression subie durant les deux années qui venaient de s'écouler, on m'a prescrit des tranquillisants et des antidépresseurs. J'ai effectué deux séjours à l'hôpital afin d'y être mis en cure de repos sous surveillance médicale. C'est de cette manière que mon passage à l'Education Nationale s'est terminé.

Les mois de repos forcé qui ont suivi n'ont tout de même pas été totalement inutiles. J'en ai profité pour rembourser un certain nombre de crédits et rééquilibrer mes comptes. J'ai déménagé afin de me rapprocher de ma famille. Je me suis remis à mes recherches à l'aide de mes notes prises jadis à la Bibliothèque Nationale. Au bout de quelques mois de convalescence, évidemment, je me suis mis à la recherche d'un emploi. Inscrit à l'ANPE, on m'a rapidement orienté vers une structure rattachée à celle-ci spécialisée dans le reclassement des personnes handicapées appelée CAP Emploi.

Parallèlement, en 2004, j'ai vécu le divorce de mes parents à la suite de révélations de secrets enfouis dans la famille depuis plus d'une trentaine d'années qui m'ont également profondément heurté. Ces terribles et incroyables secrets ont dès lors fait éclater ma famille en mille morceaux. Profondément blessé et marqué par ces événements ainsi que par mon échec au sein de l'Education Nationale, je me suis progressivement replié sur moi même et sur mon univers littéraire fait de recherches en matière d'Histoire, de Mythes, de Légendes, etc. La conséquence en a été que, dès 2002, j'ai suivi une psychothérapie de trois ans afin de retrouver un certain équilibre personnel. Puis, finalement, j'ai rencontré une jeune femme elle même légèrement handicapée puisqu'elle est né avec une petite atrophie du cerveau. La conséquence de ce handicap est qu'elle est assez lente dans ses mouvements, qu'elle a beaucoup de trous de mémoire, qu'elle est incapable d'effectuer un certain nombre de tâches quotidiennes – même les plus simples – seule. Ce handicap l'empêche d'ailleurs d'avoir un emploi et son seul revenu est son Allocation Adulte Handicapé. Mais nous nous aimons et nous avons progressivement trouvé un certain équilibre, une stabilité et une sérénité qui nous a permis d'emménager ensemble à Valognes ; une petite ville située à une dizaine de km de Cherbourg. Nous y avons trouvé un appartement, dans lequel nous vivons toujours tous les deux, parfaitement autonomes, à l'heure actuelle.

Evidemment, lorsque je suis arrivé à Valognes en 2004, mon dossier de demandeur d'emploi m'y a suivi, que ce soit par l'ANPE ou Cap Emploi. De 2002 à 2004, le seul résultat de mon inscription à ses deux organismes d'Etat spécialisés dans l'aide à la recherche d'emploi pour des personnes au chômage, a été plusieurs entretiens ayant pour but le suivi de mon dossier personnel. En ce qui concerne la mise en relation avec d'éventuels employeurs, il n'en n'a jamais été question. D'ailleurs, ensuite, à mon arrivée à Valognes, lorsque j'ai été convoqué pour la première fois dans les locaux de l'ANPE afin de prendre contact avec moi, mon interlocuteur m'a immédiatement fait comprendre que la région de Cherbourg étant presque exclusivement tournée vers les métiers de l'industrie lourde, je n'aurai pratiquement aucune chance de trouver un emploi dans les métiers du tertiaire. Je vous avoue donc que ces propos ont annihilé toute envie de chercher sérieusement un emploi. D'autant que de son côté, CAP Emploi n'a également mis que très peu d'entrain afin de m'aider à trouver un travail : j'étais de temps en temps convoqué pour un entretien afin d'établir un suivi de ma situation. Parfois, on me donnait – ou on m'envoyait par la poste – les coordonnées d'un éventuel employeur auquel adresser un curriculum vitae et une lettre de motivation. Mais, il n'y avait jamais de retour négatif ou positif. Et durant les trois années qui ont suivi, la vie s'est poursuivie à ce rythme. Le premier aspect positif de cette période est que j'ai définitivement tourné la page sur ma période passée dans l'Education Nationale ; mes blessures concernant cet épisode de ma vie ont cicatrisé, même si je n'ai jamais oublié depuis les souffrances et les espoirs déçus qu'elle a entraîné. Le second aspect positif a été que j'ai pu poursuivre mes recherches Historiques, Mythologiques, etc.

C'est l'arrivée à l'Elysée de votre prédécesseur qui a modifié le comportement de mes interlocuteurs de l'ANPE et de CAP Emploi. La politique de celui-ci pour motiver les chômeurs de longue durée à un retour à l'Emploi a très vite incité mon référent de CAP Emploi à essayer de trouver une solution à mes difficultés d'insertion dans le monde du travail. Mais, en même temps, il a profité de cette



situation afin de me faire comprendre que CAP Emploi n'avait plus d'autre solution à me proposer après ces quelques années à s'occuper de mon dossier. Il m'a expliqué qu'il faudrait peut-être que je songe à arrêter ma recherche d'emploi en me désinscrivant des différents services de l'ANPE. Il m'a dit que, plutôt qu'espérer de retrouver un emploi afin d'augmenter mes revenus et ainsi rembourser le dernier crédit que je traîne comme un boulet depuis cette époque, et dont, depuis que je vis en couple et que je suis au chômage, je ne parviens pas à me défaire, je devrais me contenter de mon Allocation Adulte Handicapé pour vivre. Lorsque cette personne m'a annoncé cette alternative à ma recherche d'emploi, j'ai immédiatement eu l'impression d'être considéré comme un citoyen de seconde zone. J'ai eu le sentiment que mon handicap était définitivement reconnu après toutes ces années comme un empêchement à mon intégration dans le monde du travail. J'ai aussi eu l'impression qu'il avait enfin trouvé un prétexte afin de m'obliger à me retirer de la liste des demandeurs d'emploi, et donc, à rester un individu dans l'incapacité de trouver un emploi stable et durable lui permettant d'avoir des revenus suffisants. J'ai enfin eu le sentiment que le message qu'il voulait me faire passer était : « On a fait ce qu'on a pu pour vous ; on ne peut pas faire plus. Restez dans votre coin. Ne venez plus nous demander quelque chose d'impossible puisque vous trouver un emploi est quelque chose d'impossible. Donc, contentez vous de votre Allocation Adulte Handicapé ; acceptez les maigres revenus que l'on vous octroie. Et abandonnez vos rêves d'intégration sociale et vos espoirs d'avoir un jour un emploi à la mesure de vos capacités et de vos possibilités relatives à la prise en compte de votre handicap. ».

Je vous avoue que lorsque j'ai réalisé la teneur du message que l'on m'a fait passer, le choc a été rude. Ma désillusion et mon amertume ont été grande de me rendre compte que même les administrations dont je dépendais m'abandonnaient. Bien sur, j'ai refusé cette proposition, car je ne voulais pas perdre espoir de trouver un emploi susceptible de me convenir à Valognes. Dans le même temps, la dernière décision de mon interlocuteur de CAP Emploi avant de m'abandonner définitivement à mon sort en transférant mon dossier à l'ANPE pour un suivi anonyme, de me proposer un stage - un de plus - d'aide à la recherche d'emploi. J'ai accepté sans trop y croire, et durant les quelques mois qui ont suivi, à raison d'une heure par semaine, j'ai été suivi par une personne me proposant diverses options dans le cadre d'une prospection d'entreprises susceptibles d'être intéressées par mes compétences et mon expérience dans la ville de Valognes. A l'issue de ce stage, j'ai donc envoyé des lettres de motivation accompagnées de Curriculum Vitae à de nombreuses entreprises, écoles, services publics, etc. J'avoue que je ne croyais pas vraiment que j'obtiendrais des résultats. Mais, contre toute attente, c'est l'Hôpital de Valognes qui m'a rapidement recontacté afin de me proposer un poste au sein de leur établissement. J'ai été plutôt surpris, et particulièrement heureux de ce résultat, puisque moins de deux semaines après, c'est-à-dire à la mi-juin de cette année, j'ai obtenu un Contrat d'Aide à l'Emploi (CAE) pour une durée d'un an renouvelable en tant que Secrétaire Administratif. De fait, durant un mois, tout s'est bien passé, et mes supérieurs hiérarchiques semblaient satisfaits de moi. Je sortais de chez moi, me resocialisais, commençais à m'intégrer au sein de la communauté des employés hospitaliers. Je recommençais à faire un certain nombre de projets mis depuis longtemps en pause, grâce à des revenus plus élevés. Je reprenais un rythme horaire régulier en me levant à des heures habituelles dans le monde du travail. J'étais heureux de repartir sur de nouvelles bases et d'avoir de nouvelles perspectives d'avenir professionnelles. Malheureusement, au terme du mois d'essai de ce CAE, alors que je ne m'y attendais pas du tout, et que les jours précédents encore, celle-ci me commandait un certain nombre de tâches à effectuer dans les jours et les semaines à venir, ma supérieure hiérarchique directe m'a convoqué dans son bureau. Elle m'y a expliqué que, finalement, après mure réflexion, je ne convenais pas au poste auquel on m'avait affecté. En conséquence, l'Hôpital rompait le contrat, et je devais de nouveau me réinscrire à l'ANPE. La seule différence était que CAP Emploi s'était entretemps déchargé de mon dossier de personne handicapée à l'Administration locale de l'ANPE. Et, depuis, si ce n'est un stage de réorientation - inutile et sans objet au cours des mois d'Avril et Mai 2012, plus rien. Voilà où j'en suis en ce début d'année 2013, alors que je vous écris ces mots.

Alors, Monsieur le Président de la République, je vous pose une seule question : qu'attend-on de plus de moi ? Depuis que vous êtes arrivé au pouvoir et que votre politique en matière d'emploi est faite pour inciter au maximum les personnes au chômage à reprendre une activité professionnelle, j'ai suivi les directives que l'on m'a indiquées : depuis que vous êtes arrivé au pouvoir, j'ai été en stage

de recherche d'emploi. Je me suis activement mis en quête d'un emploi, ne refusant aucune offre, aucune piste, aucune opportunité, qui m'était proposée. J'en veux pour preuve cette expérience d'un mois au sein de l'Hôpital de Valognes. C'est d'ailleurs le personnel Administratif de cet établissement qui m'a recruté, profitant du fait que je lui ai envoyé une lettre de motivation et un curriculum vitae. Durant l'entretien préalable à mon embauche éventuelle, j'ai bien insisté sur le fait que j'étais une personne handicapée, et que je cherchais un poste adapté à celui-ci, ainsi qu'à mes capacités et à mon expérience. Les personnes qui m'ont proposé ce poste Administratif m'ont alors assuré que ce dernier était adaptable à mon profil, pendant cette période, j'ai effectué toutes les tâches que l'on attendait de moi. Malgré tout, finalement, ces mêmes personnes ont pensé que ce poste ne me convenait pas ; elles n'ont pas remis en cause mes compétences ou mes capacités, mais uniquement la justesse de leur jugement vis-à-vis de mon affectation à ce poste. Or, la conséquence en a été que je n'ai été employé au sein de cet établissement que pendant un mois, et qu'à cause de la personne que je suis, on a estimé que je n'étais pas apte à occuper ce travail.

Par ailleurs, comme je vous l'ai longuement relaté dans les lignes précédentes, pour ces mêmes raisons - et notamment lors de mon passage à l'Education Nationale - mon parcours a régulièrement été semé d'embûches. D'un autre côté, à l'époque où j'aurais eu la possibilité de trouver en emploi au sein d'une administration - la Bibliothèque Nationale - ayant adapté mon poste de travail à mon handicap, et à mes capacités, la seule chose que l'on a fait, c'est finalement de me fermer la porte. Au lieu de pérenniser un poste pour lequel j'étais fait, qui me plaisait, qui m'apportais énormément, et pour lequel je m'investissais énormément, et parfois plus que mes collègues titulaires, personne ne s'est penché sur mon cas afin d'essayer de trouver une solution à la situation précaire en matière d'emploi dans laquelle je me trouvais. Pour chaque poste que j'ai occupé, nul n'a jamais levé le petit doigt pour essayer de faciliter mon intégration définitive ; au contraire, chaque fois, le but était finalement de se débarrasser de moi en douceur, en essayant de me faire comprendre - parfois presque avec les larmes aux yeux - qu'on n'avait rien contre moi personnellement, mais que je ne convenais pas au poste que l'on m'avait attribué. On me disait qu'on avait mal jaugé la situation, et plutôt qu'adapter le poste à mon handicap - ainsi qu'il est expressément spécifié dans la loi sur le handicap - on préférait me congédier. A chaque fois, on me disait qu'on était désolé pour moi, mais qu'il n'y avait pas d'autre solution, et que je trouverais bien quelque chose qui me conviendrait davantage ailleurs. Et on me renvoyait à mon désespoir, à mon amertume, à ce sentiment d'abandon, de solitude, de mise à l'écart systématique, uniquement parce que je suis ce que je suis. J'ai traversé de nombreuses épreuves durant mon existence, mais la pire de toute, c'est celle qui se poursuit aujourd'hui encore. C'est de comprendre à quel point la société, et le monde du travail en particulier, repousse les personnes comme moi dans le noir et l'oubli. C'est de réaliser que malgré les mots et les belles phrases prononcées par les gouvernements successifs qui se succèdent au pouvoir, il n'est rien fait pour que les handicapés aient une place active au sein de la société, lorsque ceux-ci ne peuvent se déplacer par leurs propres moyens. On se détourne d'eux, on leur fait de belles promesses, alors qu'en même temps, on les en isole davantage, les poussant encore plus vers la misère, la pauvreté et le dénuement. On les conduit inexorablement au cœur d'une ronde infernale dont ils ne parviennent pas à se sortir par manque de volonté politique au sein des différentes administrations dont ils dépendent. Et on fait d'eux des pauvres à vie, des nécessiteux à la limite de la mendicité, alors qu'ils ne demandent qu'une seule chose, un emploi susceptible de leur convenir en fonction de leur handicap et de leurs capacités.

Moi, je suis solide, et malgré tout cela, j'ai encore assez d'énergie pour appeler au secours, pour tenter de vous alerter sur les difficultés plus grandes que vous ne l'imaginez des personnes handicapées à trouver un emploi. Je sais pourtant que ce cri n'a que très peu de chances d'être entendu et écouté. Ah, bien sur, certaines personnes parviennent à s'en sortir, et on les montre en exemple à grand renfort de publicité. On fait dès lors en sorte d'éteindre les critiques et de cacher cette situation intolérable pour des centaines de milliers d'autres. Mais il faut savoir que ces quelques personnes sont aidées et soutenues par des réseaux d'amis, d'associations, etc., obligeant les Administrations dont elles dépendent à faire leur travail. Par contre, celles, comme moi, qui n'ont pas la possibilité d'être épaulées, qui ne peuvent bénéficier - pour une raison ou pour une autre - d'aucune solidarité, d'aucun appui, sont oubliées. Elles restent anonymes, désespérées, désemparées, perdues, effrayées, brisées par un monde qui les rejette, qui les abandonne à leur sort. Elles comprennent que leur cas ne sera jamais pris en compte, qu'elles sont une charge autant

pour leur famille que pour le reste de la société. En effet, la société ne doit-elle pas subvenir à leurs besoins en leur attribuant une Allocation Adulte Handicapé tout juste suffisante pour qu'elles ne se situent pas sous le seuil de pauvreté. Mais ces personnes se sentent inutiles, sans espoir, sans perspective d'avenir, insignifiants, négligeables. Et souvent, comme cela m'est déjà arrivé à plusieurs reprises, elles en perdent l'envie de vivre. Elles tentent - quand elles n'y parviennent pas - de mettre fin à leurs jours. Elles réalisent que leur vie ne vaut rien, et que le mieux pour elles, ainsi que pour cette société qui les néglige et qui les rejette, est de disparaître. Elles pensent qu'elles allégeront ainsi le fardeau social qu'elles représentent pour les institutions et pour les pouvoirs politiques et administratifs.

Alors, je vous repose cette question qui est au centre même de cette lettre : que dois-je faire de plus ? Que dois-je faire de plus, alors que j'ai déjà tant fait - sans résultat - au cours de mon existence pour sortir de cet engrenage infernal ? Quelle réponse constructive, concrète, pouvez-vous m'apporter, à moi, comme à tant d'autres qui se trouvent dans la même situation que moi ? Pouvez-vous justifier la raison pour laquelle tant d'entreprises ou d'Administration préfèrent payer des amendes à l'Etat, plutôt que d'employer des personnes handicapées, comme le prévoit la loi ? Pouvez-vous me dire pourquoi le monde du travail ferme t'il les yeux sur cette situation, alors que tant de talents, d'expériences, se cachent parmi elles ? Comment, ne pas se sentir poussé vers la pauvreté, la misère et l'exclusion ? Quelle est la place d'une personne handicapée, d'un être humain ayant de plus grandes difficultés que la plupart des personnes pour lesquelles trouver un emploi est déjà un véritable parcours du combattant. Quelle est sa place dans un monde qui n'hésite pas à broyer, à détruire, à rejeter sur le bas coté ceux qui ne savent pas ou ne peuvent pas se battre. Sommes-nous destinés à éternellement être maltraités, malmenés, humiliés ? Nos combats sont ils éternellement voué à l'échec, nos efforts ne doivent t'ils au bout du compte, être récompensés, alors que notre différence est déjà si lourde à porter ? Combien de nous se replient sur eux-mêmes, ne sortent plus jamais de chez eux parce qu'ils se sentent repoussés, parce qu'un regard leur fait comprendre qu'on ne veut pas d'eux, qu'ils gênent ? Et combien, silencieux, désespérés, se suicident t'ils parce qu'ils se sentent considérés comme un fardeau par leurs proches, par les Institutions qui en ont la charge, ou tout simplement, par une société qui ne leur porte aucun intérêt parce que non productifs ? Pouvez-vous m'expliquer pourquoi cela est t'il normal d'abandonner les plus faibles et les plus fragiles des personnes qui vous ont élues, qui ont mis tant d'espoir en vous ? Pouvez-vous m'expliquer cela sans me sortir de belles phrases sur les efforts soit disant accomplis par le gouvernement actuel en faveur des personnes handicapées, alors que tant en sont au même point qu'avant votre arrivée au pouvoir ; moi y compris ?

Je suis conscient qu'il n'y a qu'une chance infime pour que vous accédiez à ma requête ? Serais-je entendu ? Serais-je écouté ? Aurais-je une réponse ? Je ne le sais pas. Après tout, je ne suis qu'un anonyme parmi une multitude d'anonymes. D'ailleurs, je suis également conscient qu'il n'existe une chance encore plus infime pour que vous interveniez en ma faveur, ou en faveur des personnes handicapées comme moi. Mais vous êtes peut-être ma dernière chance en ce qui concerne ma réinsertion professionnelle au sein d'une entreprise ou d'une Administration de la ville de Valognes telle que la Bibliothèque Municipale (c'est mon rêve, l'endroit où je serai à ma place !). Il s'agit d'un ultime appel au secours autant qu'un témoignage vis-à-vis de la réalité quotidienne d'une personne considérée comme valant moins que les autres à cause d'un état dont elle n'est pas responsable. Un état avec lequel elle devra vivre jusqu'à la fin de ses jours.

Je terminerai en vous posant cette question : pensez-vous qu'une société à le droit d'abandonner les plus faibles et les plus fragiles des individus qui la composent ? Est-ce que c'est cette image qu'une société soi-disant civilisée veut montrer d'elle même au reste du monde ? Est-ce qu'un pays qui se glorifie d'être la patrie des Droits de l'Homme, est ce qu'un Président de la République qui déclare que personne ne sera laissé sur le bord de la route n'a pas pour devoir de prendre soin de ceux ou celles qui, comme moi ont, avec tant d'autres, le plus besoin de lui ? Je vous en laisse seul juge ; de même que de la pertinence et de l'intérêt de cette lettre. Je vous laisse également seul juge des suites à donner à celle-ci.

Je vous prie, Monsieur le Président de la République, d'agréer mes salutations les plus amicales et les plus sincères.